

Résolution des retraité·e·s de syndicom

Non à l'initiative du chaos de l'UDC – pour des rentes sûres, des soins de qualité et un système de santé solidaire

Les retraité·e·s de syndicom disent clairement et fermement non à la soi-disant initiative « des 10 millions » de l'UDC – non à l'initiative du chaos ! Cette initiative est une attaque contre tout ce pour quoi nous avons travaillé toute notre vie : des retraites sûres, de bons soins de santé et la sécurité sociale.

1. Attaque contre notre AVS – notre moyen de subsistance

L'AVS est la colonne vertébrale de la prévoyance vieillesse. Elle est solidaire, stable et vitale pour beaucoup d'entre nous. Or, c'est précisément ce système que l'initiative de l'UDC met en péril. Moins de personnes actives signifie moins de cotisations – cela met l'AVS sous pression et menace les rentes. Affaiblir l'AVS, c'est s'attaquer directement à notre existence.

2. Menace sur les soins et la santé

Avec l'âge, il est vital de pouvoir bénéficier de soins de qualité. Or, le manque de personnel se fait déjà sentir aujourd'hui. L'initiative aggraverait la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, car de nombreux soignants viennent de l'étranger. Conséquences : des délais d'attente plus longs, une prise en charge de moins bonne qualité, une charge accrue pour les proches. C'est une atteinte directe à notre dignité pour notre vieillesse.

3. Hausse des primes d'assurance maladie au lieu d'un allègement

Les jeunes cotisent davantage à l'assurance maladie que ce que leur coûte leurs soins de santé. Avec un plafond fixé à 10 millions, les jeunes seront de plus en plus absents, ce qui entraînera une hausse des primes d'assurance maladie. La réponse à ce problème ne peut être le repli sur soi, mais uniquement de la solidarité et un financement équitable.

4. Menace sur l'emploi, les salaires et la sécurité sociale

L'initiative met en péril la stabilité économique et exerce une pression sur les emplois et les salaires. Cela touche également l'AVS et, par conséquent, nous tous.

5. Un plafond démographique n'a pas sa place dans la Constitution et menace la libre circulation des personnes

Il est absurde d'inscrire un plafond démographique dans la Constitution. De plus, si ce plafond était appliqué de manière stricte, cela risquerait d'entraîner la résiliation de la libre circulation des personnes avec l'UE. Les conséquences économiques et politiques seraient dramatiques pour la Suisse.

Notre réponse : la solidarité plutôt que la division

La Suisse est forte lorsqu'elle fait front commun. L'AVS fonctionne car tout le monde y contribue. Les soins fonctionnent parce que les gens sont là les uns pour les autres. Nos revendications :

- Renforcement de l'AVS
- Des primes d'assurance maladie abordables
- Développement des soins et amélioration des conditions de travail dans ce secteur
- De bons salaires et de bonnes conditions de travail

Oui à la solidarité, à la sécurité sociale et à une AVS forte !

Nous, les retraités, avons contribué à bâtir ce pays. Nous avons travaillé et cotisé toute notre vie. Nous ne laisserons pas détruire nos rentes, notre santé et notre dignité.

Cette initiative ne résout aucun problème, mais elle en crée de nouveaux au contraire.

Non à l'initiative chaotique de l'UDC !

Oui à la solidarité, à la sécurité sociale et à une AVS forte !

Conférence des groupes de retraité-e-s

Berne, le 16 avril 2026